

COMMUNE DE
ST FÉLIX DE TOURNEGAT

COMPTE RENDU DE RÉUNION

Réunion du 09 mai 2019

Présents : Madame Geneviève BERDEIL, Monsieur Jean-Pierre MIS, Madame Christine FOUASSIER, Madame Marie-Claude PRAT, Monsieur Philippe BOISSINOT, Madame Sarah GIMET, Monsieur Didier MANENTI, Madame Colette SONNAC, Madame Constance COUSIN DE MAUVAISIN, Monsieur Geoffroy WATTEZ, Madame Annie LEOTARD

Absents excusés :

Absents

Secrétaire de séance : Annie LEOTARD

- Délibération
 - Modification des statuts de la Communauté de Commune Pays de Mirepoix
- Départ de M. GROPPPO (employé communal) à la retraite
- Informations
 1. SMECTOM
 2. Budget de la CCPM
- Feu de la St Jean
- Élections Européennes
- Questions diverses

Modification des statuts de la Communauté de Communes du Pays de Mirepoix

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que lors de la séance du 13 février 2019, le Conseil de la Communauté de Communes du Pays de Mirepoix s'est prononcé favorablement à la modification de ses statuts.

Madame le Maire présente les modifications apportées aux statuts (ci-annexés) en terme de compétences.

Madame le Maire rappelle les dispositions de l'article L5211-17 relatif aux transferts de compétences et demande au conseil municipal de se prononcer sur les modifications statutaires présentées

Le Conseil de Municipal ouï l'exposé de son Maire et après en avoir délibéré:

Approuve la modification apportée aux statuts tels que présentés et annexés à la présente délibération.

Notifie à la Communauté de Communes du Pays de Mirepoix la décision du Conseil Municipal

Départ de M. GROPPPO (employé communal) à la retraite

Mme le Maire informe le Conseil Municipal que M Bernard GROPPPO, notre employé communal prendra sa retraite en mars 2020.

Il faut donc se pencher sur son éventuel remplacement.

Plusieurs solutions sont envisagées:

1. Se rapprocher de Pôle Emploi
2. Faire appel à une entreprise
3. Voir avec l'Adapei qui propose des ouvriers

Le Conseil Municipal évoque plusieurs pistes qui sont à creuser

Information SMECTOM

La nouvelle politique de ramassage des ordures ménagères tend vers des containers individuels et pucés avec apport volontaire.

Les ramassages seront plus espacés, nous devons sérieusement réduire nos déchets en pratiquant le compostage et le tri sélectif, cela allégera nos poubelles.

Un forfait est prévu nous n'en connaissons pas encore les modalités. Au delà de ce forfait le surplus de nos poubelles (sacs noirs) nous sera facturé.

Le paiement de nos ordures ménagères n'apparaîtra plus sur notre avis d'imposition de la taxe foncière mais sera une redevance.

La mise en place de ce nouveau système est en cours de réalisation.

Feu de la St Jean

Cette année nous nous donnerons rendez-vous le vendredi 21 juin, un spectacle "ATCHALO" débutera la soirée à 19 h suivie du traditionnel feu de la St Jean.

Élection Européennes

Mme le Maire met en place le tableau des personnes qui seront sur place au bureau des élections le jour des élections européennes.

La séance est levée à 23h15